

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

DÉCISION

N° 2023 - 057

Objet : Changement de siège social et de SIRET de la Commune de Vétraz-Monthoux – Avenant à intervenir pour tous les marchés publics en cours

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 4° du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n°2021.061 du 17 mai 2021,

Vu l'article susvisé et les délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal pour la durée du mandat, par délibération n° 2021-061 du 17 mai 2021,

Vu le code de la commande publique, et notamment son article R. 2194-7 relatif aux modifications non substantielles,

Vu le changement de siège social et de SIRET de la commune de Vétraz-Monthoux.

Considérant que la Mairie de Vétraz-Monthoux a déménagé le 26 juin 2023 et qu'à la suite de ce déménagement, la Commune a changé de siège social et de numéro SIRET ;

Considérant que le siège social est dorénavant situé au 2 Chemin des Erables, 74100 VETRAZ-MONTHOUX, et que le SIRET à utiliser dorénavant pour transmettre les factures sur CHORUS est 217 402 981 00096 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un avenant avec l'ensemble des titulaires ayant contracté un marché public avec la Commune de Vétraz-Monthoux ;

Considérant que la modification n'a aucune incidence financière ;

Considérant que les avenants des marchés publics ayant été attribué par délibération du Conseil Municipal ont été autorisés par une délibération n°2023.086 du Conseil Municipal du 17 juillet 2023 ;

Considérant que les modifications précitées doivent être effectuées pour les marchés publics suivants :

- « Assurances » :
 - o Lot n°1 : « Incendie – divers dommages aux biens » (marché n°2019-24) autorisé par décision n°2019-072 du 07 novembre 2019 et notifié le 25 novembre 2019 à l'entreprise SMACL Assurances ;
 - o Lot n°2 : « Responsabilité civile générale » (marché n°2019-25) autorisé par décision n°2019-072 du 07 novembre 2019 et notifié le 25 novembre 2019 à l'entreprise SMACL Assurances ;
 - o Lot n°5 : « Protection juridique pénale des agents territoriaux et des élus » (marché n°2019-28) autorisé par décision n°2019-072 du 07 novembre 2019 et notifié le 25 novembre 2019 à l'entreprise SARRE ET MOSELLE ;
- « Missions de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration et extension du groupe scolaire René Cassin et autres équipements publics » (marché n°2019-30) autorisé par décision n°2020.009 du 13 février 2020 et notifié le 02 mars 2020 à l'entreprise SAMOP ;

- « Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme » (marché n°2020-13) autorisé par décision n°2020-047 du 22 septembre 2020 et notifié le 07 octobre 2020 à l'entreprise CITADIA CONSEIL SAS ;
- « Fourniture de plantes pour le fleurissement de la commune » :
 - o Lot n°1 : « Fourniture de plantes annuelles et bisannuelles » (marché n°2020-19) autorisé par décision n°2020-055 du 20 novembre 2020 et notifié le 16 décembre 2020 à l'entreprise SERRES DU BADERAND ;
 - o Lot n°2 : « Fourniture de chrysanthème » (marché n°2020-20) autorisé par décision n°2020-055 du 20 novembre 2020 et notifié le 16 décembre 2020 à l'entreprise SERRES DU BADERAND ;
- « Fourniture de produits, consommables et petits matériels d'entretien » :
 - o Lot n°1 : « Consommables et petits matériels » (marché n°2020-25) autorisé par décision n°2020-065 du 23 décembre 2020 et notifié le 06 janvier 2021 à l'entreprise PAREDES ;
 - o Lot n°2 : « Produits d'entretien » (marché n°2020-26) autorisé par décision n°2020-065 du 23 décembre 2020 et notifié le 18 janvier 2021 à l'entreprise LABORATOIRE ROCHEX ;
- « Réhabilitation – extension de la Mairie Annexe – Mission de maîtrise d'œuvre » (marché n°2020-28) autorisé par décision n°2020-60 du 09 décembre 2020 et notifié le 17 décembre 2020 à l'entreprise N&BO Architectes Associés ;
- « Aménagement du carrefour Route de Collonges, de l'accès au groupe scolaire Le Petit Prince au chemin des Mésanges – Mission de maîtrise d'œuvre » (marché n°2021-01) autorisé par décision n°2021-002 du 07 janvier 2021 et notifié le 15 janvier 2021 à l'entreprise GEOPROCESS ;
- « Prestations de désherbage par méthodes alternatives et de stérilisation des massifs de plantation » (marché n°2021-02) autorisé par décision n°2021-033 du 14 avril 2021 et notifié le 04 mai 2021 à l'entreprise ALPES DESHERBAGE ;
- « Prestations d'entretien des espaces verts et d'espaces naturels » (marché n°2021-05) autorisé par décision n°2021-030 du 13 avril 2021 et notifié le 19 avril 2021 à l'entreprise Les Brigades Vertes du Genevois ;
- « Transport d'enfants en autocars » (marché n°2021-08) autorisé par décision n°2021-060 du 23 août 2021 et notifié le 31 août 2021 à l'entreprise Société Annemassienne de Transport ;
- « Fournitures administratives, scolaires, manuels scolaires et jeux éducatifs » (marché n°2110) :
 - o Lot n°1 : « Fournitures administratives et scolaires » autorisé par décision n°2021-085 du 14 décembre 2021 et notifié le 29 décembre 2021 à l'entreprise LACOSTE ;
 - o Lot n°2 : « Manuels scolaires et jeux éducatifs » autorisé par décision n°2021-085 du 14 décembre 2021 et notifié le 30 décembre 2021 à l'entreprise PAPETERIES PICHON ;
- « Construction du nouveau groupe scolaire René Cassin – Mission de contrôle technique » (marché n°2112) autorisé par décision n°2021-085 du 14 décembre 2021 et notifié le 01 mars 2022 à l'entreprise SOCOTEC Construction ;
- « Construction du nouveau groupe scolaire René Cassin – Mission CSPS » (marché n°2113) autorisé par décision n°2022-009 du 10 février 2022 et notifié le 28 février 2022 à l'entreprise QUALICONSULT SECURITE ;
- « Achat de couches jetables et produits nettoyants pour le multi accueil » (marché n°2201) autorisé par décision n°2022-017 du 03 mars 2022 et notifié le 14 mars 2022 à l'entreprise Laboratoire RIVADIS ;
- « Achat, livraison et montage de mobilier » (marché n°2202) :
 - o Lot n°1 : « Achat, livraison et montage mobilier administratif » autorisé par décision n°2022-028R du 10 mai 2022 et notifié le 19 mai 2022 à l'entreprise ETS Vachoux ;

- Lot n°2 : « Achat, livraison et montage mobilier enfance / petite-enfance » autorisé par décision n°2022-028R du 10 mai 2022 et notifié le 20 mai 2022 à l'entreprise WESCO ;
- « Prestations d'élagage et abattage d'arbres » (marché n°2203) autorisé par décision n°2022-024 du 08 avril 2022 et notifié le 10 mai 2022 à l'entreprise Le Chêne et le Roseau ;
- « Prestations d'entretien des espaces verts » (marché n°2204) autorisé par décision n°2022-025 du 08 avril 2022 et notifié le 26 avril 2022 à l'entreprise CAT Le Monthoux ;
- « Entretien de la signalisation horizontale » (marché n°2205) autorisé par décision n°2022-029 du 03 mai 2022 et notifié le 23 mai 2022 à l'entreprise AER ;
- « Achat de fournitures horticoles » (marché n°2206) autorisé par décision n°2022-038 du 09 juin 2022 et notifié le 18 juillet 2022 à l'entreprise NATURA'LIS ;
- « Aménagement du chemin des Fontaines – Mission de maîtrise d'œuvre » (marché n°2208) autorisé par décision n°2022-066 du 15 novembre 2022 et notifié le 02 janvier 2023 à l'entreprise INGEROP ;
- « Installation système anti-intrusion, maintenance des équipements, et télésurveillance » (marché n°2209) autorisé par décision n°2022-021R du 15 juin 2022 et notifié le 15 mars 2022 à l'entreprise STANLEY SECURITE ;
- « Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme » (marché n°2210) autorisé par décision n°2022-052 du 29 juillet 2022 et notifié le 30 août 2022 à l'entreprise Espaces et Mutations ;
- « Achat de vêtement de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements » (marché n°2215) :
 - Lot n°1 : « Achats de vêtements et d'équipements de protection individuelle pour le Centre Technique Municipal » autorisé par décision n°2023-006 du 02 février 2022 et notifié le 22 février 2023 à l'entreprise VAUDAUX ;
 - Lot n°3 : « Achat de vêtements et petits équipements pour le service Police Municipale » autorisé par décision n°2023-001 du 12 janvier 2023 et notifié le 30 janvier 2023 à l'entreprise GK PROFESSIONAL ;
- « Conception graphique et impression du magazine municipal et de documents de communication » (marché n°2216) Lot n°1 : « Conception graphique du magazine municipal et divers supports » autorisé par décision n°2023-011 du 09 février 2023 et notifié le 21 février 2023 à l'entreprise BEVERB ;
- « Marché publics d'assurances » (marché n°2218) Lot n°1 : « Assurance « Flotte automobile » autorisé par décision n°2022-072 du 08 décembre 2022 et notifié le 20 décembre 2022 à l'entreprise Assurance Pilliot ;
- « Acquisition et maintenance de matériel informatique » (marché n°2219) autorisé par décision n°2023-021 du 13 mars 2023 et notifié le 16 mars 2023 à l'entreprise ILIANE ;
- « Aménagement d'une portion de la Route de Collonges » (marché n°2221) autorisé par décision n°2023-018 du 01 mars 2023 et notifié le 16 mars 2023 à l'entreprise COLAS France TSE – ETS ANNEMASSE ;
- « Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Mairie, route de Hauteville et chemin de l'Eglise » (marché n°2301) autorisé par décision n°2023-036 du 25 avril 2023 et notifié le 03 mai 2023 à l'entreprise VRD Conception ARA ;
- « Construction du groupe scolaire René Cassin : Test d'étanchéité à l'air » (marché n°2303) autorisé par décision n°2023-037 du 26 avril 2023 et notifié le 23 mai 2023 à l'entreprise CETII ;
- « Construction du groupe scolaire René Cassin : Coordination SSI » (marché n°2304) autorisé par décision n°2023-017 du 28 février 2023 et notifié le 14 mars 2023 à l'entreprise EUCLID.

DECIDE

ARTICLE 1 : De conclure :

- Un avenant n°1 au marché n°2019-24 « Assurances - Lot n°1 : « Incendie – divers dommages aux biens » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2019-25 « Assurance - Lot n°2 : « Responsabilité civile générale » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2019-28 « Assurances – Lot n°5 : « « Protection juridique pénale des agents territoriaux et des élus » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2019-30 « Missions de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration et extension du groupe scolaire René Cassin et autres équipements publics » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2020-13 « Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2020-19 « Fourniture de plantes pour le fleurissement de la commune – Lot n°1 : « Fourniture de plantes annuelles et bisannuelles » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2020-20 « Fourniture de plantes pour le fleurissement de la commune – Lot n°2 : « Fourniture de chrysanthème » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°2 au marché n°2020-25 « Fournitures de produits, consommables et petits matériels d'entretien – Lot n°1 : « Consommables et petits matériels » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2020-26 « Fourniture de produits, consommables et petits matériels d'entretien – Lot n°2 : « Produits d'entretien » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°4 au marché n°2020-28 « Réhabilitation – extension de la Mairie Annexe – Mission de maîtrise d'œuvre » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°2 au marché n°2021-01 « Aménagement du carrefour Route de Collonges, de l'accès au groupe scolaire Le Petit Prince au chemin des Mésanges – Mission de maîtrise d'œuvre » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2021-02 « Prestations de désherbage par méthodes alternatives et de stérilisation des massifs de plantation » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2021-05 « Prestations d'entretien des espaces verts et d'espaces naturels » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2021-08 « Transport d'enfants en autocars » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°3 au marché n°2110 « Fournitures administratives, scolaires, manuels scolaires et jeux éducatifs – Lot n°1 : « Fournitures administratives et scolaires » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2110 « Fournitures administratives, scolaires, manuels scolaires et jeux éducatifs – Lot n°2 : « Manuels scolaires et jeux éducatifs » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2112 « Construction du nouveau groupe scolaire René Cassin – Mission de contrôle technique » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2113 « Construction du nouveau groupe scolaire René Cassin » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2201 « Achat de couches jetables et produits nettoyants pour le multi accueil » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2202 « Achat, livraison et montage de mobilier – Lot n°1 : « Achat, livraison et montage mobilier administratif » » incluant les modifications précitées ;

- Un avenant n°1 au marché n°2202 « Achat, livraison et montage de mobilier – Lot n°2 : « Achat, livraison et montage mobilier enfance / petite enfance » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2203 « Prestations d'élagage et abattage d'arbres » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2204 « Prestations d'entretien des espaces verts » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2205 « Entretien de la signalisation horizontale » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2208 « Aménagement du chemin des Fontaines – Mission de maîtrise d'œuvre » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché « Installation système anti-intrusion, maintenance des équipements et télésurveillance » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2210 « Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2215 « Achat de vêtement de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements – Lot n°1 : « Achats de vêtements et d'équipements de protection individuelle pour le Centre Technique Municipal » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2215 « Achat de vêtement de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements – Lot n°2 : « Achat de vêtements et petits équipements pour le service Police Municipale » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2216 « Conception graphique et impression du magazine municipal et de documents de communication – Lot n°1 : « Conception graphique du magazine municipal et divers supports » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2218 « Marché public d'assurances – Lot n°1 : « Assurance « Flotte automobile » » » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2219 « Acquisition et maintenance de matériel informatique » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2221 « Aménagement d'une portion de la Route de Collonges » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°2 au marché n°2301 « Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Mairie, route de Hauteville et chemin de l'Eglise » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2303 « Construction du groupe scolaire René Cassin : test d'étanchéité à l'air » incluant les modifications précitées ;
- Un avenant n°1 au marché n°2304 « Construction du groupe scolaire René Cassin : Coordination SSI » incluant les modifications précitées.

ARTICLE 2 : De signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion des avenants avec les entreprises adjudicataires.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Vétraz-Monthoux, le 27 juillet 2023

Le Maire,
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le

